



fut accordé par Gérard de la Marck, seigneur d'Arberg et Neufchâtel et Gilles de Grummelscheid, neveu de Thilman.

Thilman de Colpach est mort sans hoirs vers 1436. Jean de Mouzay, marié en 1455 avec Nicole de Colpach, fille de Jean de Colpach le vieux et de sa femme Agnès, cousine germaine de Jean de Colpach le jeune, marckvogt à Diekirch, vendit à Jean de Malberg, seigneur de Sainte-Marie, tout ce qu'il avait à Ste. Marie, hommes, femmes, terres, prés et bois.

Ici se trouve malheureusement une grande lacune dans la ligne généalogique ; Blanchart dit que la seigneurie de Colpach est venue par échange à la famille de Sterpenich. Il m'a été cependant impossible de trouver trace de cet acte d'échange. Toujours est-il qu'à partir de ce temps la famille de Sterpenich figure parmi les seigneurs.

Le 3 novembre 1476 Cleisgin de Colpach reconnaît devoir à son beau-père Jean d'Useldange la somme de 25 florins à 32 gros de Luxembourg pièce que celui lui a avancée, il y a 10 ans, pour payer un cheval, acquis de Frapgin de Bidbourg ; en assurance de cette somme il lui assigne ses biens sis à Colpach et provenant de son père. L'acte fut passé devant Gilles de Busleiden, sous-prévôt d'Arlon, Henri de Nothomb et Nicolas Brender, échevins.

Jean d'Useldange, veuf en premières noces de Marguerite de Sterpenich, morte sans postérité, se remaria à Agnès de Malberg, d'une ancienne famille issue de celle des comtes de Vianden et possédant les seigneuries de Hamm, Berg, Ouren et Sainte-Marie.

Jean d'Useldange et Agnès de Malberg, sa seconde femme, eurent quatre enfants qui partagèrent la succession de leurs parents de la manière suivante : la maison féodale d'Useldange avec ses apports échut à Jean, fils aîné ; celle de Malberg à Welter, homme d'église ; celle d'Audun-le-Tiche à Marie, sœur cadette, et celle de Colpach à Marie, fille aînée qui épousa Jean de Seyne, originaire de Coblençe, province rhénane.

Le 28 avril 1513 Jean de Seyne et Marie de Malberg, héritière de Colpach, conjoints, déclarent avoir vendu à Valérien de Busleiden, seigneur de Guirsch, conseiller et receveur général à Luxembourg et à Anne de Kempt, sa femme, leurs droits et juridiction sur la dîme de Nieder- et Obercolpach et 3 fl. de *Schaffrenten* sur la vouerie Meyer à Colpach pour un prix de 95 petits florins, cours de Luxembourg.

Ils n'eurent qu'une fille, Elisabeth, mariée à Reinhart de Berg, veuf en premières noces d'Anne de Lellich, fille de Nicolas de Lellich et de N. de Circourt.